

CALENDRIER DE RENTREE SCOLAIRE DES ELEVES DU LYCEE PROFESSIONNEL FOCH - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

RENTREE DES ELEVES : 3ème Prépa Métiers, 2^{de} professionnelle, 1^{ère} année de CAP, 2^{de} UPE2A

➤ LE MARDI 1er SEPTEMBRE

- ☛ De 10h à 11h : Accueil des élèves internes
- ☛ De 11h à 12h : Réunion CPE en présence du chef d'établissement avec les parents des élèves internes présents en salle polyvalente.
- ☛ De 11h30 à 13h30 : repas pour tous les élèves internes.
- ☛ De 14h à 16h : **Appel dans la cour du lycée de tous les élèves (externes, DP, internes)** des classes de 3^{ème} Prépa Métiers, 2^{de} professionnelles, 1^{ère} année de CAP et 2^{de} UPE2A avec prise en charge par le professeur principal et **les équipes pédagogiques.**
- ☛ De 16h15 à 17h15 : Réunion CPE avec les élèves internes en salle polyvalente.

➤ LE MERCREDI 2 SEPTEMBRE

- ☛ De 8h à 12h : Accueil des élèves de 2^{de} pour la demi-journée d'intégration.

➤ LE JEUDI 3 SEPTEMBRE

- ☛ A 8h : Reprise des cours en fonction de l'Emploi du temps de toutes les classes de 3^{ème} Prépa Métiers, 2^{de} professionnelle, 1^{ère} année de CAP, 2^{de} UPE2A
- ☛ De 10h à 11h30 : **Accueil des** 3^{ème} Prépa Métiers, 2^{de} professionnelles, 1^{ère} année de CAP et 2^{de} UPE2A avec prise en charge par le professeur principal et **les équipes pédagogiques.**

RENTREE DES ELEVES : Premières et Terminales professionnelles et 2ème année CAP

➤ LE JEUDI 3 SEPTEMBRE

- ☛ De 9h à 10h : accueil des élèves internes
- ☛ De 10h à 12h : **Appel dans la cour du lycée de tous les élèves (externes, DP, internes)** des classes de 1^{ère} et Terminales professionnelles et 2^{ème} année de CAP avec prise en charge par le professeur principal et les équipes pédagogiques.
- ☛ A 14h : Reprise des cours en fonction de l'Emploi du temps

➤ LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE

- ☛ A 8h : Reprise des cours en fonction de l'Emploi du temps pour toutes les classes.

➤ LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE

- ☛ Réunion des parents d'élèves des 2^{ndes} professionnelles et 1^{ère} année de CAP à partir de 17h15

Très important : la présence des parents est obligatoire à cette réunion pour la distribution du dossier de versement d'indemnités de stage.

Aucun dossier ne sera donné aux élèves.